
SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS ET PLAN DE FINANCEMENT

ÉTUDIANTS DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

SERVICES OFFERTS

BUREAUX POUR LES ÉTUDIANTS

Quelques espaces de travail sont mis à la disposition des étudiants sur la base des critères suivants :

- Être inscrit à plein temps à la maîtrise ou au doctorat
- Mener une expérimentation active ou travailler en recherche à un stade avancé.

L'étudiant doit présenter sa demande contresignée par son directeur de recherche, au Secrétariat des études. Une réponse favorable nécessite un dépôt de 20 \$ pour l'obtention de la clé. Cette somme sera remboursée intégralement au retour de la clé. À partir du moment où l'étudiant détient sa clé, la responsabilité lui incombe de ne pas l'égarer ou l'oublier.

SALLE DE MICRO-INFORMATIQUE

Les étudiants peuvent avoir accès aux laboratoires de micro-informatique du pavillon Marie-Victorin en s'adressant aux locaux A-329 et G-205 (30 Mac et 20 IBM).

POSTES D'AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Nous vous invitons à prendre connaissance de la [convention collective](#) du syndicat des étudiant(e)s salarié(e)s de l'Université de Montréal (SÉSUM).

Conformément au règlement de l'institution, les auxiliaires sont généralement des étudiants aux grades supérieurs. Cette fonction consiste à assister les professeurs dans leurs tâches de recherche et d'enseignement. Les [offres d'emploi](#) sont affichées sur le site internet du Département. La rémunération est établie en fonction du cycle d'études tel que spécifié dans la convention collective. La signature du contrat est requise avant que le travail ne débute.

Vous devrez remplir une demande de virement automatique afin que votre rémunération soit versée directement au compte de banque. Cette demande se fait via Synchro : Mon dossier employé > Gestion de paie > Dépôt direct

Le Centre de pédagogie universitaire ([CPU](#)) offre un programme de formation destiné aux auxiliaires d'enseignement. Celui qui assiste à la totalité de la formation est rémunéré.

MATÉRIEL, APPAREILS, ÉQUIPEMENT, ETC.

Sous aucune considération le matériel, les appareils ou l'équipement appartenant au Département ne pourront franchir l'enceinte de ce dernier.

COURRIER ET TÉLÉPHONE

Il est essentiel que le courrier destiné aux étudiants soit adressé à sa résidence puisque nous sommes dans l'impossibilité d'en assurer autrement la distribution. Les étudiants sont priés de s'abstenir de communiquer les numéros de téléphone du Département à leurs correspondants puisqu'aucun message ne leur sera acheminé.

SERVICE D'IMPRESSION

Les étudiants ont accès au [service d'impression](#) à des taux raisonnables. Les photocopieurs du Département sont exclusivement réservés au personnel. Il est aussi possible d'obtenir certains services auprès des comptoirs de la FAÉCUM.

ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL

Dans le cadre d'un cours ou d'un projet de recherche, il est possible de réserver de l'équipement audiovisuel pour de courtes périodes. Pour ce faire, les étudiants doivent contacter directement le PST ([Point de services techniques](#)) au 343-7673 ou se présenter au local B-231 du pavillon Marie-Victorin.

SERVICES UNIVERSITAIRES

En parallèle avec sa structure administrative, l'Université met à la disposition de ses étudiants un certain nombre de services. Les plus importants à connaître sont les suivants :

[BIBLIOTHÈQUE EPC](#)

Pavillon Marie-Victorin – G-205
514-343-7242

[BIBLIOTHÈQUE CAMPUS LAVAL](#)

Pavillon 1700 Jacques-Tétreault
Local 2200
514-343-6111 x. 45162

[BUREAU DE L'AIDE FINANCIÈRE](#)

Pavillon J.-A. DeSève – A-4302
514-343-6145

[BUREAU DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX](#)

Pavillon J.-A. DeSève – A-4309
514-343-6935

[BUREAU D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT](#)

3333, Ch. Queen-Mary - Bur. 543
514-343-7020

[BUREAU DE L'OMBUDSMAN](#)

3333, ch. Queen-Mary, bureau 330-4
514-343-2100

[CASIERS ET OBJETS PERDUS](#)

Pavillon Marie-Victorin - B-226
514-343-7634

[CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE](#)

Pavillon J.-A. DeSève – C-4511
514-343-5955

[CENTRE DE SANTÉ ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE](#)

2101, boul. Édouard-Montpetit
514-343-6452

[CENTRE ÉTUDIANT DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE](#)

2101 boul. Édouard-Montpetit
514-343-6736

[ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES \(ESP\)](#)

2910, Édouard-Montpetit
514-343-6426

[LIBRAIRIE UdeM CAMPUS MONTRÉAL](#)

Pavillon Roger-Gaudry, L-315
514-343-6210

[LIBRAIRIE UdeM CAMPUS LAVAL](#)

Pavillon 1700 Jacques-Tétreault
Local 2170
514-343-6111 x. 45158

[LOGEMENT HORS CAMPUS](#)

Pavillon J.-A. DeSève, B-4329
514-343-6533

[POINT DE SERVICES TECHNIQUES CAMPUS LAVAL](#)

Pavillon 1700 Jacques-Tétreault
Local 3282
514-343-6111 x. 54069

[SALLES D'ORDINATEURS CAMPUS MONTRÉAL](#)

Pavillon Marie-Victorin
A-329 et G-205
Accès via votre Portail

[SALLES D'ORDINATEURS CAMPUS LAVAL](#)

Pavillon 1700 Jacques-Tétreault
Locaux 2110, 2160, 2200
Accès via votre Portail

[SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP](#)

Pavillon J.-A. DeSève, A-0304
514-343-6531

[POINT DE SERVICES TECHNIQUES CAMPUS MONTRÉAL](#)

Pavillon Marie-Victorin – B-231
514-343-7673

[SERVICES AUX ÉTUDIANTS CAMPUS MONTRÉAL](#)

Pavillon J.-A. DeSève, 5^e étage
514 343-7587

[SERVICES AUX ÉTUDIANTS CAMPUS LAVAL](#)

Pavillon 1700 Jacques-Tétreault
Local 4220
514-343-6111 x. 45156

[STATIONNEMENT](#)

Pavillon 3200 J.-Brillant – B-2214
Achat via votre Portail

[TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – SOUTIEN AUX USAGERS \(TIC\)](#)

514-343-7288

CLINIQUE UNIVERSITAIRE DE PSYCHOLOGIE

La [Clinique universitaire de psychologie \(CUP\)](#) a pour mandat d'assurer la formation professionnelle des étudiants inscrits aux programmes de 3^e cycle. Les activités de la Clinique à ce chapitre sont l'évaluation et la consultation psychologique et neuropsychologique offertes à une population adulte et infantile variée.

La Clinique a également comme fonction de recruter des milieux pour les internats et de les faire agréer par le Département de psychologie; elle s'assure ensuite de maintenir des liens étroits avec ceux-ci et de voir au bon déroulement des internats.

Outre ces activités, la Clinique offre à la communauté universitaire une [testothèque](#) garnie de plus de 1000 tests différents servant à l'enseignement des étudiants, aux stages et à la recherche. On peut également y consulter les mémoires et les thèses des diplômés du Département de psychologie.

Testothèque : 514-343-6111 poste 26906

PLAN DE FINANCEMENT

IMPORTANT

Les candidat(e)s des programmes **D.Psy.** ne sont pas admissibles aux bourses du FRQS et du FRQSC. Il n'y a pas de restrictions au niveau du FRQNT (toutefois, étant donné le nombre de crédits de recherche réduit, cela pourrait affecter les chances d'obtenir une bourse).

COMMENT ÉTABLIR UN PLAN DE FINANCEMENT

Dès votre admission dans le programme, discutez avec votre directeur de recherche sur la façon dont vous pouvez être financé durant vos études et établissez un plan d'action.

La plupart des bourses et subventions ont une date limite de mise en candidature (au printemps, à l'automne ou à l'hiver) alors que certaines sont offertes à l'année. Vous y êtes admissibles dès que vous êtes admis dans un programme du Département. Vous devez rester à l'affût des bourses et subventions offertes en consultant vos courriels, le site web du Département qui en liste plusieurs ainsi que votre directeur de recherche qui peut vous orienter. Votre directeur de recherche peut aussi vous apporter du soutien dans la rédaction des demandes de bourses et de subventions.

Bourses des ESP

- *Bourse pour le passage accéléré de la maîtrise au doctorat (A)*
- *Bourse pour l'accès direct au doctorat depuis le baccalauréat (B)*
- *Bourse d'excellence*
- *Bourses d'exemption des droits supplémentaires de scolarité pour étudiants internationaux (C)*
- *Programmes de bourses d'excellence pour étudiants étrangers MÉLSQ / FQRNT (PBEEE)*

Bourse départementale

Chaque année, les ESP met à la disposition du Département de psychologie des sommes pour octroyer des bourses aux étudiants inscrits à des programmes d'études supérieures. Le Département choisit de donner cette bourse dans le but de faciliter le paiement des frais de scolarité des étudiants inscrits aux programmes de maîtrise et de doctorat. Les besoins financiers des étudiants sont le critère principal pour l'octroi des bourses. Pour être éligible, il faut aussi avoir satisfait à toutes les exigences du programme

d'étude et ne pas avoir épuisé le nombre de trimestres prévu pour la complétion du programme d'étude. Le montant de la bourse octroyée aux étudiants qui satisfont aux conditions mentionnées ci-haut variera selon que l'étudiant est inscrit à plein temps ou en rédaction. Le nombre et le montant des bourses dépendront de la quantité de candidats admissibles. Cette bourse est offerte à l'automne (novembre).

Informez-vous sur les bourses auxquelles vous pouvez appliquer.

[Bourses départementales et facultaires](#)

[Études supérieures et postdoctorales \(ESP\)](#)

[Répertoire des bourses à l'UdeM](#)

Centres de recherche et de milieux hospitaliers (veuillez consulter leur site internet)

PERSONNES-RESSOURCES

Conseiller aux programmes d'études et Responsable des programmes d'échange

Gyslain Giguère

gyslain.giguere@umontreal.ca

Tél. : (514) 343-6111 poste 48574

Analyste

Marie-Claude Longpré

marie-claude.longpre@umontreal.ca

Tel. : (514) 343-6111 poste 47689